ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bovins

Question écrite n° 4891

Texte de la question

M. Bernard de Froment attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la peche sur la filiere viande bovine en France. Il se fait le relais de l'etonnement des professionnels eleveurs de cette filiere face au differentiel croissant entre le prix d'achat a l'eleveur et le prix de vente au detail aux consommateurs. Il cite l'exemple du « baby » achete 26 francs en moyenne aux eleveurs en 1989 et 23 francs en 1993, alors que le prix de vente aux consommateurs n'a cesse de croitre. Il lui demande de bien vouloir lui fournir les elements d'information necessaires a la comprehension de cette curieuse situation.

Texte de la réponse

Dans le cas de la viande, la difference entre les niveaux de prix a la production et a la consommation s'explique en grande partie par la valeur ajoutee introduite a chaque stade de transformation : commercialisation des animaux (par les marchands de bestiaux ou les cooperatives - groupements de producteurs), abattage et decoupe, commercialisation sur marches de gros et/ou au detail. Il convient de bien noter que le prix du produit (c'est-a-dire l'equivalent en viande de l'animal sur pied) n'intervient qu'a peu pres pour moitie dans la formation du prix du produit final, au stade de detail. Ainsi, le fait que le prix a la production et le prix au detail puissent varier de facon divergente n'est pas anormal : en effet, a chaque stade de la filiere, correspond un secteur professionnel bien defini et caracterise par des contraintes et des variables specifiques ; or ces dernieres sont sans correlation aucune avec celles de la production bovine. A titre d'exemple, entre 1989 et 1993, la moyenne des prix a la production des gros bovins a regresse de 10 p. 100 environ en raison de la pression de l'offre induite par le quotas laitiers, tandis que le salaire minimum (SMIC) augmentait de 15 p. 100. En 1991, la Commission d'enquete de l'Assemblee nationale relative au fonctionnement du marche de la viande ovine et bovine terminait son rapport en soulignant la necessite d'une etude approfondie sur les distorsions entre les prix a la production et les prix de gros d'une part et les prix de detail d'autre part. Cette etude, confiee a l'Institut national de la recherche agronomique et effectuee avec la collaboration de plusieurs organismes notamment celle de l'INSEE, vient d'etre publiee. Elle fait apparaitre qu'il existe effectivement une divergence entre les prix a la production et les prix a la consommation a partir de 1986 et que celle-ci se situe au niveau de la distribution. Il a ete observe un accroissement hors inflation des marges beneficiaires des grandes et moyennes surfaces. Cette hausse des marges concerne tous les produits carnes, mais surtout le veau et le boeuf. Au niveau de la boucherie de detail, une hausse des marges a egalement ete observee, mais elle a pour objet de compenser une baisse regulieme des volumes commercialises.

Données clés

Auteur : M. de Froment Bernard
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4891
Rubrique : Elevage

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/10/questions/QANR5L10QE4891

Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 août 1993, page 2387
Réponse publiée le : 24 janvier 1994, page 349